Image not found or type unknown

Retard de fin de travaux voirie dans lotissement privé.

Par **richard03**, le **27/07/2011** à **22:53**

Bonsoir, les travaux de voiries de notre lotissement(qui est privé) devaient se terminer le 21 juillet 2011.Notre lotisseur avait reçu de la mairie une extension de la date de fin de travaux (delai de 2 ans).Hors a ce jour le 27 juillet 2011 les travaux ne sont pas prét a être fini.Nous avons egalement remarqué avec les autres copropriétaires des malfaçons sur les travaux déja fini (mauvais état de la chaussée etc...)Peut-on créer une association de défense pour pouvoir parler en une seul voix et avoir plus de poids auprés des services compétent.merci.

Par **Domil**, le **28/07/2011** à **12:46**

et l'ASL ? c'est fait pour ça

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés